



Justice pour Adama

Le 19 juillet 2016, le jour de son 24e anniversaire, Adama Traoré est tué par les agents de la gendarmerie de la ville de Beaumont. Lors de son interpellation, Adama est maintenu au sol, sans résister, sous le poids de trois gendarmes qui le menottent. Il se plaint à de nombreuses reprises de ne plus pouvoir respirer et perd connaissance dans le véhicule. Une fois à la gendarmerie, il sera laissé gisant au sol. Les pompiers n'auront pas pu le réanimer. **De nombreuses zones d'ombres planent toujours sur les circonstances de sa mort.** Mais c'est, sans nul doute possible, les techniques d'interpellations, la clé d'étranglement et le plaquage ventral ayant déjà entraîné la mort, ici utilisées contre lui, qui l'ont tué.

Dès le début, le traitement judiciaire de la mort d'Adama Traoré aura connu des dysfonctionnements, utiles pour disculper les gendarmes et écarter toute responsabilité de l'institution. Le procureur Yves Jannier, n'a eu de cesse de mentir, obstruant toute contestation en occultant délibérément les éléments les plus importants permettant de comprendre cette tragédie. Ses efforts l'ont dernièrement conduit à la mutation. Peu après, nous avons pu obtenir le dépaysement de l'affaire. Fin décembre, trois juges ont été nommés afin d'instruire le dossier.

Ces victoires judiciaires ne se sont pas faites sans peines et sacrifices. **Le 22 novembre au soir, Youssouf et Bagui furent arrêtés et incarcérés, devant répondre aux accusations mensongères des agents de police municipale.** Le quartier de Boyenval a dû aussi faire face à une expédition punitive des gendarmes le même soir. Le 14 décembre, après un procès de 11 heures, **nos frères, fils et amis Youssouf et Bagui Traoré ont été déclarés coupables des faits qui leur étaient reprochés.** Nous voyons là une injustice de plus dans la mesure où le passage à la barre de la partie plaignante a fait état du manque de rigueur et d'honnêteté, au reflet de la procédure elle-même. Toutes ces orchestrations visent à criminaliser la famille et déstabiliser leur lutte par la destruction de leur cellule familiale. **Adama est mort dans les locaux de la gendarmerie de Persan, et alors que sa famille réclame toujours la mise en examen des gendarmes, Bagui Traoré, dort toujours en prison.**

La mort d'Adama s'ajoute hélas à la longue liste des victimes des meurtres et des mutilations perpétrés par les forces de l'ordre. C'est la mobilisation de tous qui permet à présent de perpétuer le combat et de se battre pour la Justice, la Vérité de notre défunt fils frère et très cher ami, Adama. Nous appelons au soutien le plus massif de tous, cela est et restera la source de notre force.

Justice pour ADAMA 33

justicepouradama33@gmail.com

Et sur facebook – page La vérité pour Adama